



Nouvelles modalités de gestion de la catégorie A :
La CGT refuse d'être écartée des discussions !

La direction Générale de la Comptabilité Publique a décidé de mettre en place un groupe de travail chargé de réfléchir à de nouvelles modalités de gestion pour les personnels de catégorie A. Deux réunions en Avril ont déjà eu lieu. Au vu de nos informations, ces discussions portent sur tous les domaines de gestion (mutations, affectations, avancement, déroulement de carrière..) et posent clairement la question de la déconcentration de la gestion de la catégorie A .

Pour le SNT-CGT, cette déconcentration n'est pas en soi une surprise puisque le Directeur Général avait notamment lors des réunions du Conseil des études sur la réforme de l'enseignement à l'ENT en 2002, annoncé sa volonté de la mettre en œuvre.

Ces réunions restent strictement « réservées » aux syndicats siégeant en CAPC de A. A ce titre la CGT, 1^{ère} organisation syndicale aux Finances, 2^{ème} au Trésor et 3^{ème} chez les personnels de catégorie A est purement et simplement exclue des discussions menées dans ce groupe.

Compte- tenu de l'enjeu des réformes envisagées, de leurs conséquences statutaires, le SNT-CGT, qui n'a aucunement été informé de la mise en place de ce groupe de travail, sauf à l'avoir appris par Magellan, a écrit au Directeur Général pour condamner cette démarche et exiger sa participation aux discussions en cours. Dès lors que les questions en discussion relèvent du domaine statutaire de la catégorie A et de leurs conséquences en matière de gestion (mobilité, carrière, .), le SNT-CGT considère que la formation des réunions sur la base de la représentativité au CTP s'impose compte-tenu qu'il s'agit d'un domaine de compétence du CTPC.

La seule réponse orale qui nous a été fournie est la tenue d'une réunion d'information avec l'ensemble des organisations syndicales et l'APCTP, en vue de nous informer des conclusions de ces travaux. **C'est tout simplement scandaleux. Ecarter la première organisation syndicale du ministère signifie t-il que la direction veuille nous cacher ses projets ? Il est vrai que la gestion de la catégorie A a toujours été marquée par une absence de transparence !**

Faute de discuter avec la CGT, la CP considère qu'elle ne doit l'informer qu'en dernier ressort en même temps qu'une association professionnelle.

La CGT ne remet pas en cause cette association mais que l'APCTP soit traitée de manière équivalente à une organisation syndicale représentative des personnels est une provocation envers l'ensemble des organisations syndicales représentatives.

Au moment même où se déroulent des réunions sur la rénovation du dialogue social à la CP, l'exclusion de la CGT des discussions sur les règles de gestion de la catégorie A illustre bien la « bonne volonté » de la DGCP !

